

ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET GROUPEMENTS PATRIOTIQUES DE MONS ET ENTITES

Rapport de la réunion du 05 décembre 2017 :

Ouverture de la séance à 10h10' avec 32 participants !

Appel des présences

Présents : Robert ANTOINE, Jean-Claude BONAERT, Victor CHEVREUX, André CLAUSTRIAUX, Christine DE COCK, Jacques DE PUYT, Joseph DRAMAIX, Jean-Luc DRUART, Michel DRUART, Yves DUPONT, Jean-Claude FERVAIL, Jean-Claude FLAMAND, Claude FRETIN, Jacques GILMANT, Willy GODFROID, Jean GODIN, Jean-Jacques HAESVELDE, Jean-Pierre HANNECART, Michel HEDONT, Michel LAFORGE, Richard LEGRAND, Gilbert MAENE, Guy MENU, Valery MOLLE, Roberto NARDELLA, Damien PIRMEZ, Madeleine PLOMB, Arthur ROUSSEAU et André VAN der BEKEN.

Absents et/ou excusés : Jean-Marie BERTIAUX, Françoise DENIS, Léonce DESCAMPS, Ghislaine GOUSSET, Jean-Paul HUBENS, Henri MELIS, Eugène MOTTOUL, Albert NIHOUL, Ovide POSTEL et Emile-Henri WATTIER.

Invités : Eric BAIRIOT et Brigitte COUVREUR.

A la suite de cette liste, 3 nouveaux membres de l'entité de QUEVY se présentent en remplacement de Marcel HAINAUT. Jean-Claude leur explique le fonctionnement de l'Entente en précisant que celle-ci est là pour une entraide solidaire.

Lecture du rapport du Procès-Verbal de la réunion du 07 novembre 2017

Le rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents et sous les applaudissements pour l'anniversaire du Président-Délégué.

A la suite de cette lecture, Guy MENU fait remarquer que lors de la cérémonie des Fastes de la Police, un peloton de policier est venu se placer juste devant les porte-drapeaux. Il trouve cela inadmissible et nous en fait part. Jean-Claude promet d'écrire au Chef de Corps pour lui signaler cette erreur protocolaire.

Enfin, Jean-Claude salue la présence de l'association des Cavaliers qui organiseront une journée le 22 septembre 2018.

Jean-Claude demande s'il y a des questions concernant les récentes cérémonies. Victor CHEVREUX prend alors la parole pour relater les problèmes de parking et de timing qui se sont posés lors du Relais Sacré. Damien lui répond que l'Autorité dont il dépend lui avait intimé l'ordre de commencer en avance sur l'horaire prévu.

Jean-Jacques nous dit que pour le 11 novembre 2018, NIMY va essayer de décaler son horaire. Jean-Claude précise bien que ce jour-là, à midi, tout le monde devra être à MONS. Damien rappelle que la Ville laisse le plein pouvoir aux sections pour convenir des

horaires des différentes commémorations en matinée car l'après-midi sera réservé pour la grande cérémonie de MONS. Il rappelle également que le 10 novembre 2018, beaucoup de cérémonies, tout aussi importantes, auront lieu sur d'autres entités : Le Roeulx, Casteau, Quiévrain,...

Jean-Claude revient ensuite sur la cérémonie du 11 novembre 2017 qui s'est déroulée à MAISIERES. Il attire notre attention sur le protocole pour lequel il n'y a PAS de demi-mesure, car il se fait qu'il y a eu des plaintes de la part des autorités du SHAPE et de la Ville. Il demande, qu'au besoin, l'organisateur délègue le protocole au militaire présent. Enfin, le Président-Délégué regrette l'attitude de Monsieur HUBENS qui n'agit pas du tout correctement et il demande à Robert ANTOINE de lui faire part de ses remarques.

Dans le cadre du 11 novembre 2018, le groupement qui représente QUEVY annonce qu'en ce qui les concerne, ils ont 10 communes à honorer et qu'ils ont 10 porte-drapeaux. Jean-Claude rappelle que cela ne pose pas de problèmes quant aux horaires prévus pour la grande cérémonie à MONS.

Damien nous informe que notre Bourgmestre a remis une invitation pour novembre 2018 à Sa Majesté. Jean-Claude ajoute que Corentin ROUSMAN viendra en début d'année nous expliquer le programme de cette grande commémoration.

Débriefing de la cérémonie du TE DEUM 2017

Les représentants de QUEVY disent qu'il faudrait prévoir des chaises. Jean-Claude leur répond que cela est déjà prévu lors de chaque cérémonie. Damien félicite les porte-drapeaux qui étaient au nombre de 26. Jean-Claude dit que cela est remarquable et souligne la présence du groupement d'ECAUSSINES.

Cotisation de l'Entente pour l'année 2018

Jean-Claude exprime son avis sur la cotisation de 15 euros qui normalement couvre une association, or que parfois, celle-ci est représentée par plusieurs de ses membres. Il cite en exemple que pour LÉOPOLD III, ils sont au nombre de 4. Le trésorier nous explique le prix des boissons distribuées lors des réunions mensuelles et qu'« avec 15€, on ne tient pas le coup ! » Le Président-Délégué suggère à l'assemblée que cette somme soit ramenée à 10€, mais que chaque participant aux réunions paye cette somme individuellement par an. L'assemblée se dit d'accord pour ce principe.

Informations données concernant le programme des cavaliers pour le 22 septembre 2018

A ce jour, il y a 138 inscriptions dont 100 cavaliers de bonnes qualités et de 20 nations différentes. Les organisateurs comptent sur une présence massive des porte-drapeaux et rappellent qu'ils sont toujours à la recherche de sponsors. Guy demande si un parking sera prévu pour les porte-drapeaux. Cela paraîtra au programme. Jean-Claude prendra contact avec le groupe des cornemuses. Victor promet de fournir des ballots de paille pour les chevaux qui seront basés à l'Hippodrome de Wallonie. L'organisateur prévoit de revenir à la réunion du mois de mars pour nous donner les directives de cette journée.

Nomination du Comité 2018

Le Président-Délégué demande à l'assemblée si elle est d'accord pour reconduire le Comité de l'Entente pour l'année 2018 en rappelant que celui-ci n'est pas nommé à vie.

L'assemblée marque son accord unanime.

Calendrier 2018

Jean-Claude attire notre attention sur toutes les dates qui sont fournies dont certaines sont données à titre indicatif et que ces dernières font parfois l'objet d'invitations personnelles.

Jo rappelle qu'il y a trois mois il avait annoncé la date du banquet 2018 pour l'A.O.C., et ce, dans l'intention de regrouper celle-ci avec un autre banquet éventuel. Ce sera le 25 février.

Jean-Claude FERVAİL dit constater, avec regrets, que la date du repas de la F.N.A.P.G. de CUESMES tombe le même jour que le « Souper des Anges », soit le 3 mars. Jean-Claude invite les convives à se rendre le midi à la F.N.A.P.G. et le soir chez les Anges.

Damien nous dit que le Collège de la Ville a approuvé les dates proposées au calendrier des cérémonies pour 2018 tout en apportant quelques modifications au tableau initial.

Tour de table

- Le Vice-Président dit qu'il va demander un dépôt de gerbe à NIMY pour le 23 août.
- André CLAUSTRIAUX n'a rien à dire, sinon que tout est bon.
- Jean-Luc DRUART dit regretter d'avoir constaté que les fleurs du 11 novembre ont été enlevées 4 jours après la cérémonie.
- Richard constate que le BBQ du C.R.A.M. ne figure pas au calendrier.
- Yves DUPONT est fier de dire que l'équipe est qualifiée pour 2018.
- Robert ANTOINE demande une mise à jour régulière du calendrier.
- Victor CHEVREUX dit avoir constaté la présence de porte-drapeaux de BRUGELETTE lors du TE DEUM. Damien lui répond qu'ils sont repris dans le fichier de la Ville sur lequel se base le Gouverneur pour ses invitations.
- Claude FRETIN dit que la cérémonie de MESVIN était exceptionnelle avec la présence de plusieurs enfants. Il félicite cette belle représentation.
- Michel HEDONT nous dit qu'il était le seul porte-drapeau le 10 novembre à HYON. Par contre, il y avait 120 élèves.
- Jean-Claude FERVAİL se dit très déçu de ne pas avoir trouvé de place pour se garer lors du Relais Sacré. Jacques GILMANT suggère de demander un possible stationnement aux autorités de la caserne. Jean-Claude va se charger de cette tâche. Damien dit que pour regrouper le stationnement des véhicules loin du centre-ville, il peut envisager de mettre un car à disposition lors de certaines commémorations, tout en ne perdant pas de vue que tout le monde devra, dans ce cas, quitter la réception en même temps pour remonter dans le car et rejoindre leur voiture respective.
- Jo DRAMAIX souhaite une meilleure concertation pour arrêter le calendrier 2018.

- Jacques DEPUYT « tire son chapeau » au Comité de l'Entente. Ensuite il résume les dates fastes pour St-Symphorien.
- Les représentants de QUEVY disent que tout cela est nouveau et espère que cela va bien se passer.
- Damien remercie les Paras-Commandos pour leur présence à GENLY et BOUGNIES.
- La Secrétaire souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de QUEVY, remercie de leur présence les cavaliers et les encourage dans leur entreprise et enfin demande à l'assemblée de remercier Jacques GILMANT pour son dévouement à nous servir les boissons lors de chaque réunion.

Le Président-Délégué lève la séance à 11h15' pour offrir le verre de son anniversaire ainsi qu'à la santé d'Henri MELIS pour sa pension.

La Secrétaire,

Christine DE COCK

Le Président-Délégué,

Baron Jean-Claude BONAERT